

# TRANSPORT D'ANIMAUX EN LACTATION



Quiconque transporte un animal en lactation au Canada doit satisfaire à des exigences spécifiques afin de s'assurer que l'animal est apte à tolérer le voyage prévu.

## 1<sup>ère</sup> étape: Évaluer l'animal en lactation avant de le transporter

Est-ce que l'animal est confortable, sans signe de douleur ou d'engorgement mammaire?

(les signes d'engorgement peuvent inclure une mamelle dure, rouge, douloureuse, chaude)

OUI

Passez à la 2<sup>e</sup> étape

NON



Ne transportez pas un animal inapte. Les animaux présentant un engorgement mammaire sont considérés inaptes au transport.

## 2<sup>e</sup> étape: Évaluez les facteurs de risques associés à la lactation pendant le transport

Est-ce que l'une des pratiques suivantes sera utilisée pour prévenir l'engorgement mammaire si l'animal n'a pas été tari avant son transport?

- ✓ Atteinte de sa destination finale avant de devenir engorgé
- ✓ Voyage avec sa progéniture se nourrissant à la mamelle
- ✓ Traite en cours de route

OUI



Passez à la 3<sup>e</sup> étape

NON OU NE SAIT PAS

L'animal est fragilisé et doit être transporté comme tel.



Max 12 h sans aliment, eau ni repos. L'animal est fragilisé et devra être traité régulièrement afin d'empêcher tout engorgement.

## 3<sup>e</sup> étape: Surveillez en cours de transport

Est que l'animal est OK?

Soyez particulièrement attentif aux animaux en période de forte lactation car ils sont plus à risque de devenir engorgés ou en douleur; surveillez-les en conséquence!

NON

Prenez les mesures suivantes car cet animal est devenu **fragilisé** ou **inapte** en cours de route:

- ✓ Prenez des mesures pour éviter les souffrances
- ✓ Allez directement au lieu approprié le plus proche où l'animal pourra recevoir des soins, ou être tué sans cruauté, ou tuez-le sans cruauté dans le véhicule.

OUI

Poursuivez le voyage.

## DEFINITIONS



**INAPTE**

Un animal inapte peut seulement être transporté directement à un endroit où il recevra des soins vétérinaires et sous la recommandation d'un(e) vétérinaire.



**FRAGILISÉ**

Un animal fragilisé peut uniquement être transporté directement pour fin d'abattage ou à un endroit où il pourra recevoir les soins requis pour son état. Il ne peut être transporté à un centre de rassemblement ou un marché de vente aux enchères (encan).

## EXIGENCES

lors du transport d'un animal **inapte** ou **fragilisé**:

- Isolez l'animal;
- Embarquez et débarquez l'animal individuellement sans négocier de rampes intérieures;
- Mettez en place des mesures spéciales afin d'éviter des souffrances inutiles à l'animal.

